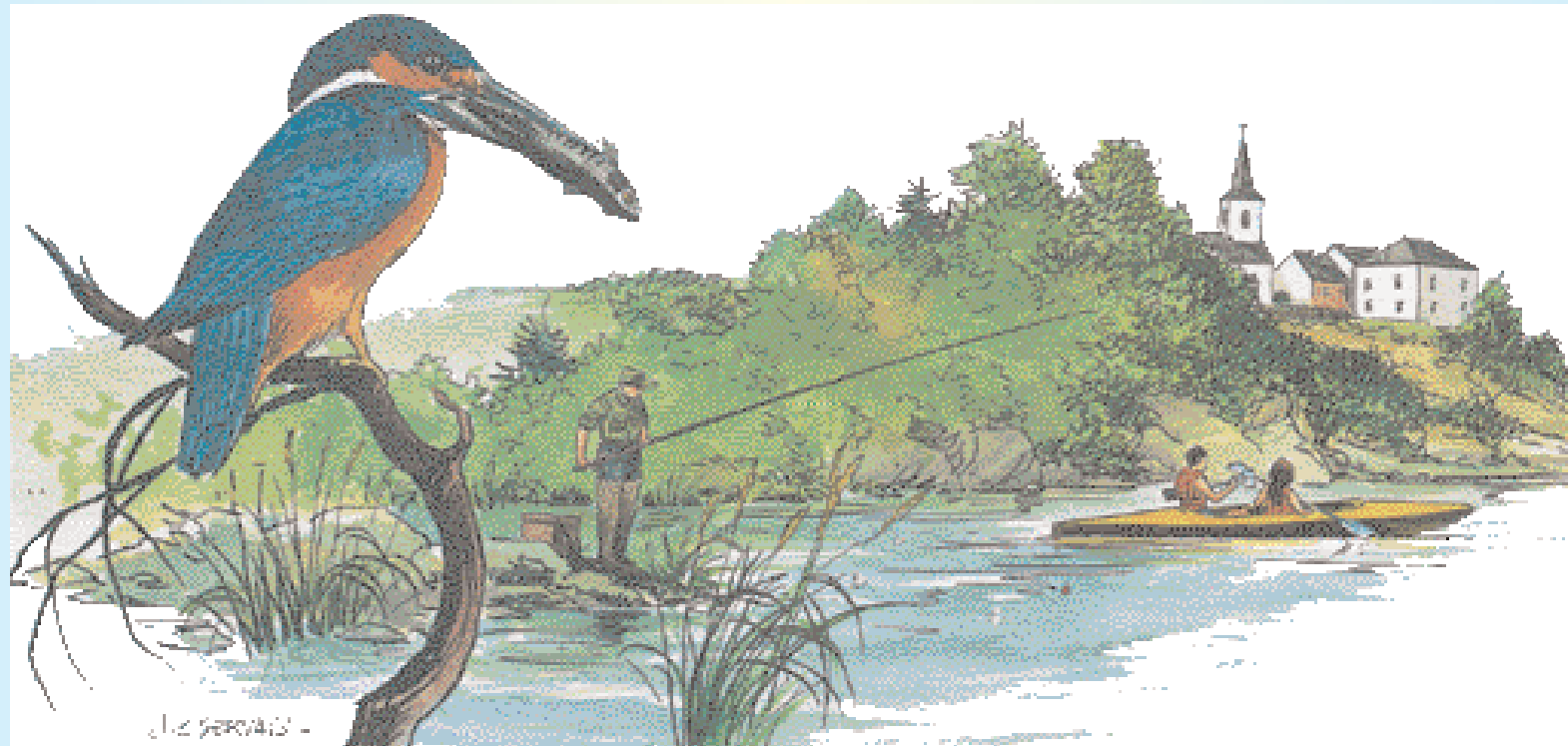


Inf'EAU Semois-Chiers n° 11

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers . Octobre 2011.

Rue de France, 6 à 6730 Tintigny.



Les services -

Sommaire

- 3 - Une nouvelle tête au Contrat de Rivière**
- 3 - Protocole d'accords sous la loupe. Actions "communication"**
- 5 - Les enfants au fil de l'eau ...**
- 6 - Un "Parrainage de rivière" grandes envergure**
- 8 - Journées Nature sous le soleil ...**
- 12 - Les Experts de l'école de Bleid**
- 13 - Rencontre ... Gaume-Environnement asbl**
- 14 - Cugnon, en passe de retrouver son barrage !**
- 15 - Nouvelles publications**
- 17 - Nouvelles en brève**
- 18 - A vos agendas**

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



Mot du Président

L'automne est bien là ... les arbres deviennent de plus en plus roux et les premières gelées ont fait leur apparition.

La Cellule de coordination termine les inventaires de terrain et profitera de la saison plus froide pour faire un bilan de l'état d'avancement des actions inscrites dans le nouveau protocole d'accords signé, rappelez-vous, en mars dernier à Saint-Léger.

Les divers usagers de nos vallées (pêcheurs, touristes, agriculteurs, associations naturalistes, ...) et les représentants des administrations responsables (Communes, Provinces, Région) ont signé cet accord qui les engage en faveur de nos rivières. Chaque année, ces partenaires se retrouvent autour d'une table pour faire le point et informer l'assemblée de l'état d'avancement de leurs actions: il s'agit des réunions de Comité de rivière. Sur base de ce bilan, certaines actions devront peut être être relancées.

Informar, communiquer, sensibiliser est en effet un axe important au sein de notre Contrat de rivière. Important dans l'objectif principal du Contrat, son fonctionnement, mais aussi en nombre d'actions (plus de 1/3 des actions inscrites dans le volet 'communication').

Il est indispensable, pour éviter les doublons et tenir compte des préoccupations de chacun des usagers, que les divers intervenants – quel que soit le domaine d'intervention – soient au courant des projets et des actions menées. Je pointerai ce bel exemple, mené par le gestionnaire de la basse Semois, de travaux de restauration de berges érodées en y incorporant des « caches » pour les mammifères tels que la loutre (souhait émis par le service de Zoogéographie de l'ULg).

Oui, une "bonne" communication est importante pour coordonner les différents partenaires et mener à bien les projets. C'est ce que s'efforce de faire la Cellule de coordination.

Jean GUILLAUME,
Président du Comité rivière
Semois-Chiers asbl

L'InfEAU Semois-Chiers est un bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M. Jean GUILLAUME et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

Publication du Contrat de Rivière Semois - Chiers



Secrétariat

Rue de France, 6
6730 TINTIGNY
Tél. : (32) 63 /38.89.44
Fax : (32) 63 / 38.90.45

ycollignon@semois-chiers.be
cmarchal@semois-chiers.be
mtassin@semois-chiers.be
czintz@semois-chiers.be

Site Internet : <http://www.semois-chiers.be>

Comité de rédaction :

Yanick Collignon
Carine Marchal
Mélanie Tassin
Céline Zintz

Illustrations : Bernard Nicolas

Editeur responsable :

Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

Une nouvelle tête au Contrat de Rivière...

Arrivé en droite ligne de l'AIVE fin juillet, j'ai pour mission de renforcer l'équipe et, à terme, de remplacer Carine Marchal lors de son départ à la retraite.



Biologiste de formation, passé par la FUL, l'ISSEP (Institut Scientifique de Service Public) puis l'AIVE, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'entame cette nouvelle fonction.

Bien épaulé par trois drôles de dames connaissant parfaitement le monde du Contrat de Rivière, nous mettrons tout en oeuvre pour veiller à son bon fonctionnement et à la réalisation des actions prévues dans notre nouveau Protocole d'accords 2011-2013.

Dans l'esprit du Contrat de Rivière, c'est-à-dire avec l'ensemble de nos partenaires !

Au plaisir de vous rencontrer, le long de l'eau...

Yanick COLLIGNON

Protocole d'accords sous la loupe Actions " communication "

Nous poursuivons à travers ce numéro automnal notre tour d'horizon du nouveau protocole d'accords par la présentation d'un thème essentiel du protocole : la communication.

Thème 11 du Protocole d'accords :
COMMUNICATION - CONCERTATIONS -
ETUDES - SENSIBILISATION

Le volet "communication" est privilégié dans la mise en oeuvre des Contrats de rivière en Région wallonne. Ce volet répond à un souhait d'information des acteurs et de la société concernant l'environnement et la gestion de l'eau.

Au sein du Comité de rivière, chacun des partenaires participe à la production et à la circulation d'informations diverses au bénéfice de toute la communauté d'usagers du bassin versant. Cette transparence dans l'accès aux données est indispensable pour mener à bien le programme d'actions.

Vis-à-vis du grand public, les informations diffusées ont pour objectif la promotion du Contrat en valorisant régulièrement les actions réalisées. Des documents de sensibilisation au respect de l'environnement et des cours d'eau sont aussi diffusés.

Par des activités pédagogiques, le Contrat de rivière suscite un intérêt de la part du milieu scolaire et des jeunes. En coordination et

collaboration étroite avec les structures existantes sur le bassin (CRIE de la Forêt d'Anlier, GAL Cuestas et GAL Racines et Ressources, classes vertes, Gaume-Environnement, ADN, Natagora, Gaume-Découverte, ...), le Contrat de rivière encourage les activités "nature" et de découverte des milieux aquatiques principalement. à destination des enfants.

Ce thème qui représente 41% de l'ensemble des actions du protocole (soit 131 actions « communication » sur 317 actions au total), est divisé en quatre rubriques :

- Communication en lien avec l'inventaire et la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)
- Sensibilisation du grand public, des écoles et des familles, ...
- Concertations
- Etudes

Dans ce numéro, nous avons le plaisir de vous présenter l'axe relatif à la sensibilisation du grand public, des écoles et des familles. Certaines actions de cette rubrique vous sont explicitées dans les pages qui suivent.

Les trois autres rubriques seront abordées dans le numéro suivant.

La Cellule de coordination du CR,

Le protocole d'accords est téléchargeable sur les sites internet suivants :

- <http://www.semois-semoy.org> (onglet publications)
- <http://www.ton-messancy.be/programmes.htm>

Exemples d'actions du protocole relatives à la SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC, DES ECOLES, DES FAMILLES, ...

11SCCo0010 - Organisation de journées Nature (à l'intention des écoles primaires des huit Communes du sud du sous-bassin Semois-Chiers).

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers



11SCCo0019 - Réactualisation et édition de la brochure « camps jeunes - code de bonnes pratiques environnementales » au sous-bassin Semois-Chiers.

Maîtres d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers

Partenaires : Cellules de coordination des CR Semois-Chiers, Lesse et Haute-Sûre



11SCCo0020 - Publication d'un bulletin de liaison du CR Semois-Chiers, l'Inf'EAU Semois-Chiers

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers

11SCCo0021 - "Parrainage de rivière", promotion et suivi des écoles participantes.

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers



11SCCo0022. Actualisation et fusion des sites internet des deux anciens Contrat de Rivière (Semois et Ton-Messancy).

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers

11SCCo0023 - Jeu de piste « Les experts », promotion et suivi des écoles participantes.

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers

11SCCo0024 - Utilisation de la malle Pédag'eau pour étudier les milieux aquatiques avec les écoles et les structures d'accueil extra scolaires.

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers



11SCCo0025 - Sensibilisation des habitants (riverains) : "droits et devoirs" en matière de gestion des berges (plantation, dépôts de tonte de pelouse, déchets de construction, érosion des berges, création d'étangs, ...).

Maîtres d'oeuvre : certaines Communes

Partenaires : Cellules de coordination des Contrats de Rivière Semois-Chiers et Lesse

11SCCo0051 - Organisation d'un colloque "Rencontre entre acteurs de la rivière" à l'intention de l'ensemble des partenaires des CR de la Province du Luxembourg et plus particulièrement des employés communaux.

Maîtres d'oeuvre : les Cellules de coordination des CR Ourthe, Lesse, Haute-Sûre, Attert, Amblève, Semois-Chiers



11SCCo0052 - Mise en page et édition d'un dossier pédagogique sur les inondations à l'intention des 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Elaboration de « malles inondations ».

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers

11SCCo0056 - Sensibilisation des écoles/enfants au patrimoine "eau".

Maîtres d'oeuvre : Communes

Partenaire : Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers



11SCCo0061 - Sensibilisation des riverains et des ouvriers communaux à l'effet néfaste de l'utilisation d'herbicides sur la qualité des cours d'eau.

Maître d'oeuvre : Commune de Bièvre

Partenaires : Cellules de coordination des Contrats de Rivière Semois-Chiers et Lesse, Pôle de Gestion Différenciée.

11SCCo0066 - Organisation de promenades "nature" ayant pour thème le cours d'eau, afin de sensibiliser à l'environnement et à la protection de la nature.

Maître d'oeuvre : Gaume-Environnement asbl



11SCCo0110 - Diffusion de la brochure technique de conseils de gestion des berges de cours d'eau et d'aménagements d'habitats potentiels pour la loutre aux divers partenaires concernés.

Maître d'oeuvre : ULg-Unité de Zoogéographie.

11SCCo0114 - Organisation d'animations diverses dans le cadre des "Journées Wallonnes de l'Eau".

Maître d'oeuvre : Cellule de coordination du CR Semois-Chiers



11SCCo0122. Etre le "relais" au niveau de la promotion des activités touristiques respectueuses de l'environnement (pêche, baignade, promenade, kayak, ...).

Maîtres d'oeuvre : Maisons du Tourisme de : l'Ardenne namuroise, de Gaume, du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume, du Pays de Bouillon, du Pays de la Forêt d'Anlier, du Pays d'Arlon.

Actions N°11SCCo0024 et 58
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Les enfants au fil de l'eau ...

Chaque année, les coordinatrices du Contrat de rivière s'attèlent à l'animation de plaines de vacances ou groupements extra-scolaires. C'est l'animation de découverte des macro-invertébrés de nos cours d'eau - via la malle Pédag'EAU - qui est la plus sollicitée.

Environ 130 enfants ont ainsi pu cette année se transformer en "Experts". Sur base des animaux vivants dans le cours d'eau de leur proche environnement, ils ont pu estimer son "état de santé". La pêche des "petites bêtes" est toujours un moment de plaisir et de découvertes. Nombreux sont ceux qui n'imaginaient pas une telle activité sous les cailloux et dans la végétation.



A Bouillon, sous le soleil de Pâques, le groupe extra-scolaire a observé les macro-invertébrés en Semois en amont du centre de Bouillon et sur le Ruisseau des Mambes. La trentaine d'enfants ont pu ainsi comparer la qualité de l'eau des deux sites. De bons résultats pour les deux, puisque la cote varie de 7 (pour la Semois) à 8 (pour le ruisseau) sur 10; ce qui correspond à une "pollution faible" sur l'échelle de représentation des résultats.



Une autre animation, début du mois de juin, avec 5 classes de l'école de **Habay-la-Vieille**, nous a amenés à constater de la "bonne" qualité de la Rulles. Malgré la pluie, plus de 70 enfants ont découvert la vie aquatique de ce cours d'eau juste à proximité de leur école.

Et enfin la pêche des "petites bêtes" s'est déroulée à l'autre extrémité du bassin : sur le Ton, à **Saint-Léger**.

La trentaine d'enfants scindée en deux groupes, a pu comparer leurs découvertes et résultats qualitatifs très variables en fonctions des lieux de prélèvements. En effet, les enfants ont pu observer des résultats de 'bonne' qualité en amont d'un important rejet domestique sur le Ton et une 'pollution moyenne' en aval de celui-ci.



D'autre part, la malle Pédag'EAU a été prêtée aux animateurs des plaines de vacances de la Commune d'Aubange.

Vous aussi, école du sous-bassin Semois-Chiers, vous avez envie de vous "jeter" à l'eau et (re)découvrir les macro-invertébrés de nos rivières? N'hésitez à nous contacter afin de planifier l'animation.



Votre dévouée animatrice,
Mélanie TASSIN

Action N°11SCCo0081
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Un "Parrainage de rivière" de grande envergure

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, le GAL « Racines et Ressources » en partenariat avec les Contrats de rivière Semois-Chiers et Lesse a organisé un « Parrainage de rivière » avec plus de 58 classes sur l'ensemble de son territoire, à savoir les Communes de Bertrix et Herbeumont pour la vallée de la Semois, et Libin, Saint-Hubert et Tellin, pour la vallée de la Lesse.



Le « Parrainage de rivière » consiste à sensibiliser les enfants à l'intérêt d'un cours d'eau proche de leur école. De cette sensibilisation découle un projet qui engage les élèves pour l'année scolaire. Ce projet original de sensibilisation des enfants à la nature et plus particulièrement du milieu aquatique est né d'une réflexion du Contrat de rivière Semois-Chiers et du CRIE de la Forêt d'Anlier. Un document pédagogique – décrivant les objectifs du projet et la manière de procéder – a été rédigé et est disponible au CR Semois-Chiers.

Le « Parrainage » a rencontré un grand succès sur le territoire du GAL.

De fait, ce n'est pas moins de 58 classes d'âges différents qui ont participé cette année, ce qui représentent environ 320 élèves.

Les projets initiés par les enfants sont très riches et variés. En effet, les écoles accompagnées par le GAL développeront, notamment, une mare pédagogique, un DVD didactique sur la rivière, un Monopoly de l'eau, des cartes pédagogiques de sensibilisation, des panneaux didactiques, ...

Pour conclure cette année très active, le GAL a organisé, en juin, un événement transcommunal rassemblant l'ensemble des classes participant à ce projet.

Cette journée de rencontres fut l'occasion pour les professeurs ainsi que pour les élèves, de présenter les projets développés et favoriser ainsi les échanges entre les écoles de l'ensemble du territoire du GAL..

Afin de capitaliser les résultats de cette expérience menée par les écoles et donner envie aux écoles des autres communes de notre bassin de se jeter à l'eau à leur tour, le GAL Racines et Ressources a créé un livret illustrant

quelques-uns des projets réalisés cette année. Vous en trouverez quelques extraits ci-contre.

L'aventure ne s'arrête pas là ! Le GAL va développer pour l'année scolaire 2011-2012, une mise en réseau d'écoles du territoire afin qu'elles puissent échanger des expériences et monter des projets ensemble.

L'année scolaire 2012-2013 sera quant à elle consacrée à l'animation de circuits thématiques. Les écoles seront une fois de plus impliquées dans ce projet.

Lionel VAN DEN ABEELE,
Chargé de missions au GAL « Racines et
Ressources »
et Mélanie TASSIN,
Coordinatrice adjointe au CR Semois-Chiers.



Extraits du "Parrainage de Rivière",
 (pages 24 et 25), réalisé
 par le GAL "Racines et
 Ressources".
 Ce document synthétise
 les projets des écoles
 participant à un
 "Parrainage de rivière".



Professeur : Madame Valérie

Elèves de Rossart: Benjamin RAUSCH, Mathilde NEMRY, Emilie ZELER, Geoffrey DELOGNE, Clément PERREAUX, Manon HUGOT, Clément FORGET, Lisa EVRARD, Alison BOZET, Baptiste SELLETTE, Cerise GOEBELS, Hélène LEBICHOT, Noé KOCH, Bastien HUGOT, Lara MARLET, Nathalie BAUCANT, Pierre-Henry GILSON, Nathan PHILIPPE, Lucas GOEBELS, Célia PLAINCHAMP, Marie NEMRY, Alicia LEBICHOT, Margaux MOREAU, Robin DELOGNE, Rémi PHILIPPE, Mélissa LAMOCK, Killian BALCER.

Un village, un ruisseau, une école

En octobre, tous les élèves ont pris leurs bottes, leur époussette afin d'observer le milieu aquatique.

Les enfants avaient émis des hypothèses sur les possibles habitants du ruisseau et ils ont été surpris de voir de si petites vies...

Dans leur bocal, on observe des araignées d'eau, des coléoptères, des tas de larves, une grenouille et un cha-bot....



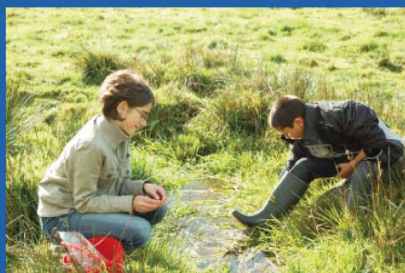
C'est avec une clé de connaissance, que les écoliers vont identifier ces animaux.

Ensuite, dans les classes, les élèves vont prendre conscience de l'importance de cette vie qui est la preuve que le milieu est en bonne santé.

De là, les questions sont venues : pourquoi et comment garder un ruisseau en bonne santé ?

L'eau, dans notre vie, est-elle fort présente ?

Dans la classe des plus jeunes, le travail a consisté à réaliser diverses expériences qui montrent que l'on peut éviter de polluer un ruisseau.



Action N°11SCCo0010
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Journées Nature sous le soleil ...

Pour la 6^{ème} année consécutive, les journées Nature ont été organisées à l'initiative de la cellule de coordination de l'asbl du Contrat de Rivière Semois-Chiers les 22 et 23 septembre à Dampicourt (Rouvroy).

De nombreux partenaires ont revêtu une fois encore leur costume d'animateur avant de se jeter à l'eau. La Commune de Rouvroy, l'AIVE, le SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche, Gaume-Environnement asbl et Christelle Bary se sont coupés en quatre pour faire vivre deux journées mémorables à plus de 150 enfants du bassin de la Chiers.

Ces journées ont pour but d'informer et de sensibiliser les plus jeunes à la fragilité de la Nature et plus particulièrement de nos ressources en eau, notre « or bleu », par l'intermédiaire d'animations thématiques.

Elles sont destinées aux élèves des écoles primaires des huit Communes du sud du sous-bassin Semois-Chiers, de Meix-devant-Virton à Aubange en passant par Arlon et Saint-Léger.

Après Baranzy en 2006, Latour, Messancy et Aubange en 2007, Lamorteau et Saint-Léger en 2008, Meix-devant-Virton en 2009, Saint-Léger en 2010, c'est Dampicourt qui a été mis à l'honneur cette année !

Ils ont pu ainsi prendre conscience que l'eau, source de vie, est une richesse à protéger. Comme tout bien précieux, elle doit être gérée, et donc aussi connue et respectée.

Les élèves (principalement 5^{ème} et 6^{ème} années primaires) des écoles communales de Weyler (Arlon), Hondelange (Messancy), Harnoncourt (Rouvroy), Sommethonne (Meix-devant-Virton), les écoles de la Communauté française d'Ethe

(Virton) et de Musson, les écoles Libre de Battincourt (Aubange) et de Saint-Léger ont participé cette année aux journées Nature.

Au cours de la journée, les enfants ont pu visiter le **château d'eau de Dampicourt** sous la guidance d'Yvan Milani et Jhonny Bissot, respectivement chef des ouvriers et fontainier de la Commune de Rouvroy. Ils ont pu comprendre le cheminement de notre eau potable, de son captage jusqu'à notre robinet en passant par le château d'eau.

Ensuite direction la **station d'épuration** où Geoffrey Gaston, Corine Duplicy et Dominique Ranzy de l'AIVE leur ont expliqué et montré le traitement de nos eaux usées avant le retour de cette eau épurée dans le cours d'eau. Les élèves ont pu (ré)apprendre le cycle naturel et le cycle anthropique de l'eau, prendre conscience que tout ce que l'on utilise comme produits (savons, détergents, ...), ... se retrouve dans l'eau et que celle-ci devra être épurée avant de rejoindre dans ce cas-ci, le Ton.



Pas le temps de rêvasser, après la pause de midi, voilà déjà une nouvelle activité où Léon Latour et Vincent Rassel de Gaume-Environnement asbl les attendaient pour leur expliquer comment déterminer la qualité d'un cours d'eau à partir de macro invertébrés. Ils ont pu explorer la vie cachée de la Chevratte et du Ton. Avec des épuisettes, ils ont prélevés des macro invertébrés vivant dans le fond de la rivière, appris à les identifier, et à connaître **la qualité de l'eau par l'intermédiaire d'un indice biotique.**



Les écoliers ont aussi rencontré Yves Hauptmann et Daniel Waltzing, agents du SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche, pour une activité qui réjouit toujours les enfants et les enseignants : **la pêche électrique.** Armés d'un appareil muni d'une cathode et d'une anode pour « anesthésier » les poissons, d'épuisettes et de bassines, ils ont procédé à la récolte du poisson sur un tronçon de rivière. Les enfants ont appris à déterminer les différentes espèces de poissons à l'aide d'une clef d'identification. Ces poissons ont ensuite été remis à l'eau. A noter, la bonne qualité piscicole rencontrée sur ce tronçon de pêche électrique.



Une dernière animation de **Land Art** leur était proposée : de l'art dans et avec la nature ! Une autre manière d'approcher et de connaître notre environnement. Christelle Bary leur a demandé d'imaginer un monde sans eau.

Chaque enfant recherche et confectionne dans la nature un « pinceau » lui servant à peindre ce que pour lui représente un monde sans eau ... certains dessinent le désert, des arbres morts, une piscine vide, ...

Ces journées Nature ont pu être organisées grâce à un subside octroyé par le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine et grâce au sponsoring de Burgo Ardennes SA.

Merci à tous les partenaires présents d'avoir fait de ces deux journées un succès !

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Céline ZINTZ

Cellule de coordination du CR Semois-Chiers



Commune de Rouvroy



*C'est toujours avec plaisir que nous recevons sous forme de textes
le reflet du vécu des enfants.
Cette année, deux classes nous encouragent à continuer !*

Notre journée Nature à Dampicourt

Le jeudi 22 septembre 2011, nous, les élèves de cinquième et sixième années, sommes partis en bus pour une merveilleuse journée ensoleillée à Dampicourt.

Arrivés à la station d'épuration, nous avons rencontré tous nos guides. Ils nous ont informés que l'étrange odeur n'était pas celle de la station mais l'odeur de chou venant de l'usine à papier d'Hamoncourt.

Ensuite, nous sommes allés dans le pré pour l'animation « land'art ». Il fallait fabriquer son pinceau pour réaliser une peinture puis une bataille d'herbe a clôturé l'animation.

Après avoir englouti notre collation, nous avons visité la station d'épuration. Cinq étapes sont nécessaires pour épurer l'eau sale.

Après le pique-nique, nous avons repris le bus pour aller au château d'eau. Nous avons monté de nombreuses marches pour rejoindre un monsieur qui a répondu à toutes nos questions.

Pour terminer, nous nous sommes rendus jusqu'à la rivière où nous avons chaussé nos bottes. Un animateur nous a donné une passoire et un petit pot pour récolter tout ce que nous pouvions. Les insectes et petits poissons pêchés nous ont permis de savoir si l'eau était polluée ou non. Heureusement, elle ne l'était pas !

Ce fut la fin de notre belle journée à Dampicourt.

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école communale de Weyler (Arlon).



Les élèves de Musson, reporters ...

1. La visite du château d'eau.

Le vendredi 23 septembre, nous sommes allés visiter le château d'eau de Dampicourt. Nous sommes d'abord allés voir comment fonctionne la pompe qui alimente le château d'eau. L'eau passe dans des tuyaux et les bactéries sont tuées grâce à un laser ultraviolet. Ensuite, nous avons visité l'intérieur du château d'eau. Nous avons remarqué que l'eau se trouve au sommet et y arrive par des tuyaux venus du sous-sol et aidée par la pompe.



2. Le jeu de la corde.

Deux équipes s'affrontaient de part et d'autre d'une corde. Chaque équipe devait tirer la corde vers son côté de manière à faire passer tous les adversaires de l'autre côté de la ligne. L'équipe rouge a tiré tellement fort que l'équipe bleue est tombée. Ensuite, nous avons fait une 2e manche et cette fois-ci, c'est l'équipe bleue qui a gagné. Le 2e petit jeu consistait à guider son partenaire qui avait les yeux bandés vers un endroit bien précis. Dans ce jeu, il fallait surtout faire confiance à son partenaire.

3. Land'art.



Nous nous sommes servis de la nature pour réaliser une œuvre d'art. Le thème de cette œuvre est : « Un monde sans eau ».



4. La pêche aux invertébrés.

Avant de commencer, nous avons mis nos bottes. Puis, nous sommes descendus dans la rivière avec des épuisettes et des éprouvettes pour attraper des invertébrés. Après, nous sommes sortis de l'eau et nous avons réuni tous les invertébrés dans une boîte avec de l'eau pour les observer à la loupe. Selon les sortes d'invertébrés qui se trouvaient dans la rivière, nous avons pu déterminer le niveau de pollution celle-ci.



Les élèves de 5^{ème} année de l'école des deux Rives de Musson

Les élèves de l'école de Musson ont également participé à la **pêche électrique** avec les agents du Service de la Pêche du DNF, et ont appris à **identifier les différents espèces de poissons** pêchés dans la Chevratte.

Action N°11SCCo0023
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Les Experts de l'école de Bleid (Virton)

**Reportage photos réalisé par les élèves
de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'école de
Bleid (Virton).**

Avec l'école, nous avons fait un jeu sur l'eau : les experts. Sur la photo, Maude compare les poissons morts.



Nous analysons l'eau pour voir s'il y avait beaucoup de phosphates et de nitrates.



Océane, Sacha, Candice et Lucie identifient des microinsectes à différents endroits du cours d'eau pour connaître la qualité de l'eau.



Nous analysons l'eau pour regarder combien de bactéries l'eau contenait.



Aure, Valentin et Donovan mènent l'enquête.



Noam attendait près du ruisseau pendant que Donovan, Valentin et Aure regardaient la couleur exacte de la languette.



J'inspecte le meurtre des poissons dans la rivière, c'est rigolo !



Nous plongeons des languettes dans l'eau puis on les retirait et elles changeaient de couleur.



Près de l'école, nous avons joué aux experts. Nous avons fait 6 expériences.



Rencontre ... Gaume-Environnement asbl

« Comité de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement en Gaume » en abrégé « Gaume-Environnement », l'association a déposé ses statuts d'asbl le 29 janvier 1976.

Les membres fondateurs emmenés par Jean-Marie Monaville, faisaient figure de pionniers pour cette époque où l'environnement n'était pas une préoccupation majeure de nos décideurs et des politiciens. Ils furent confrontés à des dossiers chauds comme le contournement de Virton et le projet de la Vallée de Rabais. Fin des années 80, le comité réduisit ses activités.

En 1990, un groupe de Gaumais dans le sillage de Greenpeace s'opposaient aux pollutions engendrées par les activités de la Cellulose des Ardennes. Ils décidèrent de rejoindre l'asbl Gaume-

Environnement plus ou moins en léthargie et lui donnèrent un nouveau souffle qu'elle a gardé jusqu'à ce jour, plus de 20 ans après.

L'occupation essentielle de ses membres fut longtemps orientée dans la lutte contre les pollutions de l'usine de pâte à papier. Le chlore d'abord, les odeurs et les poussières de chaux, le bruit, ... autant de retombées nocives qu'il fallait combattre dans un contexte socio-économique pas toujours serein. Cela dura plus de 10 ans.

Avec la reprise par Burgo, les choses s'améliorèrent grâce à un dialogue enfin possible et des réglementations environnementales de plus en plus sévères.

En 1992, Gaume-Environnement voulant s'engager par d'autres moyens dans la cause environnementale, se tourne vers l'éducation permanente et devient une locale des Amis de la Terre reconnue comme mouvement d'éducation permanente par la Communauté Française de Belgique.

Les activités se diversifient. S'ajoutent à la sauvegarde du patrimoine et la protection de l'environnement, des actions de sensibilisation à la protection de la nature, des milieux aquatiques, des zones humides et biotopes en péril.

C'est dans ce nouvel esprit que l'association adhère sans réserve au **Plan de Développement de la**

Nature (PCDN) de Virton, au Contrat de Rivière du Ton-Messancy et l'actuel **Contrat de Rivière Semois-Chiers**. Elle participe aussi activement à des actions éducatives lors de **Journées du Patrimoine**, les **Journées Wallonnes de l'Eau**, les **Journées Nature**, elle est présente aussi aux **écofoires** et des foires artisanales en Gaume.

Depuis 1990, une **revue trimestrielle** est éditée à l'adresse des quelques 150 membres qui nous apportent leur soutien moral et financier. Il faut dire que le comité est resté apolitique depuis le début et de ce fait n'a bénéficié que de très peu d'aide publique.



Trois à quatre fois par an, Gaume-Environnement organise des **promenades guidées** sur des thèmes en relation avec la nature tels que la flore et la faune des milieux ouverts et fermés, les cours d'eau et leur patrimoine bâti, l'ornithologie, la pédologie, les murs en pierres sèches, les haies, les paysages, ...

Pour avancer dans le vent il importe d'innover sans cesse. Tel fut le cas pour cette association pionnière dans la défense de l'environnement. Membre fondateur d'Inter-Environnement Wallonie, initiateur des promenades nature en Gaume, formateur de groupes de pression locaux dans de nombreux dossiers visant à protéger soit un objet du patrimoine, soit un biotope menacé par un projet de construction ou un permis d'exploitation, le comité de Gaume-Environnement s'est donné au cours de son existence toutes les raisons de persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée.

Après 35 ans, Gaume-Environnement asbl est toujours présente. Son bilan est positif au vu des nombreuses actions ayant abouti, mais il restera toujours beaucoup à faire dans le domaine de l'environnement. Puisse le comité trouver la relève nécessaire à sa pérennité.

Léoplod TOUSSAINT - Président

Gaume-Environnement asbl

Créée le 29 janvier 1976.

Siège social : 23, Rue des Déportés à 6761 Chenois

Président : Léoplod TOUSSAINT

Secrétaire : Anne-Claire GENNART

Trésorier : Léon LATOUR

Cugnon, en passe de retrouver son barrage !

Depuis 2005, la volonté communale étant très présente et la restauration de barrages en vallée de Semois étant dans l'air du temps, (restauration des barrages de Herbeumont et de Alle), l'idée a germé de se pencher sur celui de Cugnon. Une étude « barrages » pour celui de Alle et Cugnon avait d'ailleurs été commandée, en son temps par le CR, via le financement du programme Interreg.

La Fédération de pêche et la Commune de Bertrix étaient intervenues il y a une dizaine d'années pour des réparations ponctuelles. Depuis, les dégradations du barrage par manque d'entretien se faisaient de plus en plus nombreuses. Il est vrai qu'autrefois

l'entretien s'effectuait quotidiennement. Depuis, les ouvrages de ce type ont perdu leur intérêt premier, dans le cas présent, la disparition d'un moulin à farine.

Cette action de restauration de barrage, longtemps restée dans les tiroirs du gestionnaire de cours d'eau, à savoir les Voies hydrauliques du SPW - faute de bail d'entretien - est réalisée dans le cadre du Contrat de rivière (action inscrite dans les programmes du CR : 2007-2009 et 2011-2013) ; c'est-à-dire que, comme le veut l'objectif principal du CR, ce projet a tout d'abord été débattu avec l'ensemble des partenaires concernés. En effet, une réunion de concertation en mai 2007, orchestré par le CR, avait permis aux divers partenaires concernés de se prononcer sur le projet : le gestionnaire du cours d'eau - sans qui les travaux de restauration du barrage n'étaient pas possible - la Commune de Bertrix, les pêcheurs, la Commission des Monuments, Sites et Fouilles (car nous sommes ici dans un « site » classé !), le DNF et son Service de la Pêche, les riverains, ...

Les Voies hydrauliques du SPW, gestionnaire de cette partie de Semois navigable, ont été sensibles à la réfection de cet ouvrage.

D'une part pour son rôle hydraulique (régulation des niveaux d'eau) et écologique.

En effet, la légère remontée du niveau des eaux par la reconstruction du barrage, est notamment bénéfique à une zone de frayère située juste en amont de celui-ci.

D'autre part pour le magnifique patrimoine qu'il représente, et également pour les actions de loisir, comme la pêche, la baignade et le canoë



kayak qui trouvent là, d'autres potentialités que sur le cours « normal » de la rivière.

Pour ce faire une passe à kayak et une passe à poissons ont été intégrées dans le barrage.

La réfection du barrage (en cours d'achèvement) s'effectue à « l'identique », c'est-à-dire comme autrefois, en perré-écrêté.

Pour la petite histoire, cette technique a également été utilisée sur le barrage de Alle. Avec le barrage d'Herbeumont, il s'agit du 3^{ème} ouvrage restauré par le même entrepreneur, devenant un spécialiste en la matière.

Ce barrage d'une longueur de +/- 172m, sera restauré sur plus de 80m.

Montant estimatif des travaux : 100.000 euros.

Nous profitons de l'occasion qui nous est ici offerte pour remercier les services des Voies Hydrauliques du SPW d'avoir joué le jeu de la concertation avec l'ensemble des partenaires et d'avoir été sensibles à la sauvegarde de cet ouvrage, patrimoine culturel et paysager de la vallée de la Semois.

Mélanie TASSIN,
Cellule de coordination du CR Semois-Chiers

Nouvelles publications

Un nouveau protocole d'accords pour le sous-bassin Semois-Chiers !

Ce programme d'actions est avant tout un document de travail, reprenant les engagements des divers partenaires impliqués dans le Contrat de rivière, ainsi qu'un descriptif des 42 masses d'eau qui composent le sous bassin.

Le protocole d'accords mis en oeuvre pour une période de trois ans (2011-2013), contient plus de 300 actions réparties en 12 thèmes:

1. Rejets
2. Erosion : naturelle et par le bétail
3. Ouvrages
4. Entraves : entraves, embâcles,
5. Protection de berges. Obstacles
6. Plantes invasives
7. Déchets
8. Patrimoine : naturel et culturel
9. Autres
10. Tourisme
11. Communication, sensibilisation, concertations, études
12. Engagements



Nous vous invitons à consulter ce protocole d'accords sur les sites internet suivants :

- <http://www.semois-semoy.org> (onglet publications)

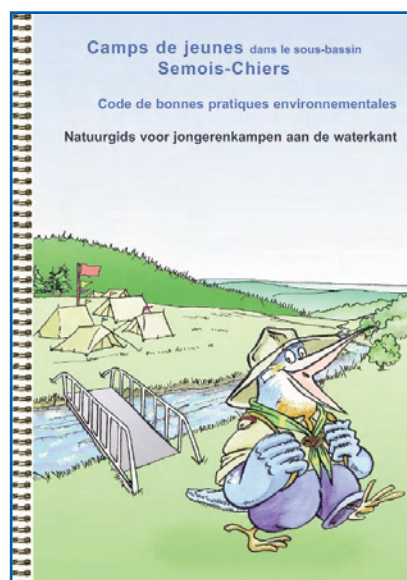
- <http://www.ton-messancy.be/programmes.htm>

Camps de jeunes dans le sous-bassin Semois-Chiers

Action N°11SCCo0019
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Ce code de bonnes pratiques environnementales a été réactualisé par la Cellule de coordination et imprimé en 4 500 exemplaires grâce au subside octroyé par la Province de Namur.

Ce document reprenant diverses recommandations pour les camps de jeunes a été diffusé auprès des 21 Communes et des cantonnements DNF du sous-bassin. Il est disponible au Contrat de rivière et est téléchargeable sur le site Internet.



Informons ... les enfants aussi !

Pour toujours rester dans le volet pédagogique, les Intercommunales (AIVE et INASEP) ont également différents outils de sensibilisation.

Nous vous invitons à découvrir leur site internet respectif :

- www.idelux-aive.be

- www.inasep.be

(onglet coin des juniors)

Vous y trouverez notamment une rubrique à l'intention des enfants et différents livrets d'information traitant entre autre de l'épuration des eaux usées.

Guide pratique à l'usage des Communes et relatif à l'assainissement des eaux usées

Dans ce guide, réalisé par AQUAWAL, vous retrouverez :

- Le cadre réglementaire européen
- Le cadre réglementaire wallon
- Le régime d'assainissement collectif
- Le régime d'assainissement autonome
- L'assainissement autonome groupé
- Le régime d'assainissement transitoire
- Synthèse des obligations des particuliers
- La Commune et la mise en oeuvre du droit wallon
- Quelles aides financières pour le citoyen ?

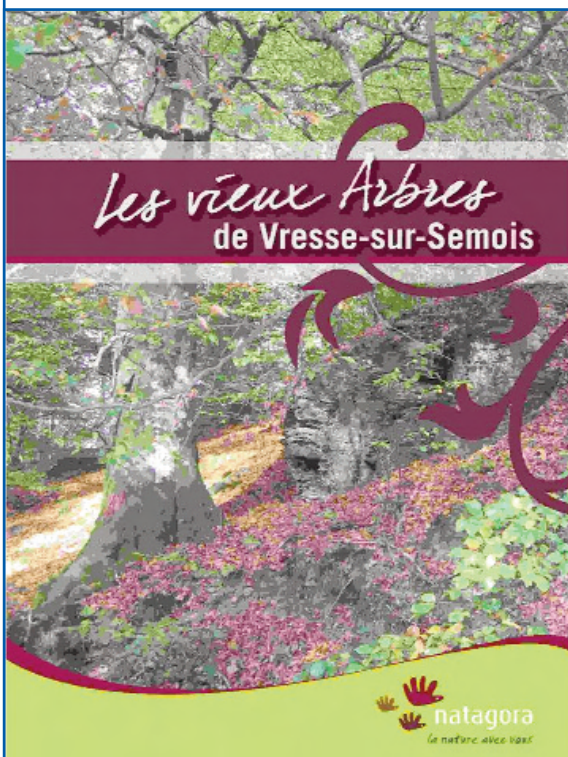
Ce document est téléchargeable sur les sites Internet suivants :

- <http://www.aquawal.be>
(dans l'onglet communes)
- <http://www.semois-semoy.org>
(dans l'onglet publications)
- <http://www.ton-messancy.be/publications.htm>



Brochure « Les vieux arbres de Vresse-sur-Semois »

La brochure est illustrée par de nombreuses photographies, et a été réalisée à l'initiative de bénévoles.



Chaque arbre a été adopté par une personnalité ou par un(e) ami(e) des arbres.

Citons entre autres : André Buzin, Pierre Kroll, Julos Beaucarne, Jacques Mercier, Emmanuelle Van Noppen, Yves Fagniard, Yves Duteil, ... qui nous ont fait l'honneur d'écrire un petit texte ou d'envoyer un dessin pour illustrer cette brochure.

Le prix de vente est de 8 € pour les membres de Natagora et 10 € pour les non-membres.

Il est vendu au profit de la création de réserves naturelles Natagora.

Un circuit touristique, à pied, en voiture ou en VTT, permet de découvrir les 22 arbres qui ont été sélectionnés.

Renseignements : 0476/33.11.45

Courriel : huguette_reynaertsotmail.com

Nouvelles en brève

Action N°1SCTo0006
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Projet de "Valorisation touristique du massif forestier de la Semois"

La mission actuelle du projet massif Semois est terminée. Le travail effectué a permis d'élaborer 22 projets de produits touristiques basés sur les 7 expériences déclinées du concept.

Pour rappel, le concept est l'aventure, avec pour slogan « **Nature et défis** » et pour **animal emblème le sanglier**. Pour chaque produit, les infrastructures existantes et les partenaires potentiels ont été recensés.

La suite prévue est la mise en place de différents groupes de travail avec des partenaires privés et publics.

Ces projets seront ensuite concrétisés au cours des prochaines années, en fonction des priorités des partenaires. Les modalités de poursuite du projet massif Semois doivent cependant encore être précisées.



Gino AUFIERO

CR Semois-Chiers - Chargé de mission
pour le projet de valorisation touristique du massif forestier de la Semois
(du 01/09/2010 au 31/08/2011)

BIG JUMP 2011

Le dimanche 10 juillet, à 15h au lac de Conchibois à Saint-Léger et malgré la pluie, une trentaine de Léodégariens, comme des milliers d'autres en Europe, s'est jetée à l'eau pour revendiquer de façon festive et ludique l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et des eaux de surface en général.

Tout le monde n'a pas la chance de se baigner dans une eau aussi propre que celle du lac de Saint-Léger !



Merci à tous les participants !

10 bougies pour la TransSemoisienne

Au total, 150 participants pour fêter la 10^{ème} édition de la TransSemoisienne qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices.



Départ d'Arlon, source de la Semois, parfaitement organisée par Jean Wuidart : 4 policiers à cheval, autant en VTT, de l'infanterie et l'Echevin, Mr Perpète. Et pour couronner le tout : du soleil.

Ce soleil qui ne nous quittera pas durant toute la randonnée. Du jamais vu de mémoire de participant.

La soirée musicale du bivouac des Epioux restera un autre fait marquant.

L'accueil de nos amis français à Tillet, à la confluence de la Semoy et de la Meuse fut apprécié de tous. Une rencontre riche de perspectives. Car nous sommes cordialement invités à l'inauguration de la liaison de la voie verte longeant la Meuse à celle longeant la Semoy en cours de réalisation sur l'assiette de l'ancienne voie ferrée. A suivre ...

Pour le groupement de la TransSemoisienne,
Pascal LEGRAND.

A vos agendas

Action N°11SCCo0051
du programme d'actions
du CR Semois-Chiers

Les Contrats de Rivière de la Province du Luxembourg vous invitent à leur 5^{ème} "Rencontre entre acteurs de la rivière"

Exploitation forestière et protection des cours d'eau

25 novembre 2011 à l'Euro Space Center de Transinne

Comment pouvez-vous agir pour protéger les cours d'eau dans les forêts ?
Quelle est la législation ?
Quelles techniques existent ?



PROGRAMME	
	8h45 <i>Accueil</i>
	9h15 <i>Mots de bienvenue</i> Mme Anne Laffut, Bourgmestre de Libin M. Francis Lambot, SPW-DGARNE-DCENN
	9h30 <i>Pourquoi protéger nos cours d'eau dans les forêts?</i> M. Grégory Motte, SPW-DGARNE-DEMNA
	9h50 <i>Le point sur la législation : franchissement, distances de plantation, espèces autorisées, abandon de rémanents, sanctions</i> M. François Gruslin, SPW-DGARNE-DNF
	10h10 <i>Le franchissement temporaire des cours d'eau lors des opérations d'exploitation forestière. Expériences en Wallonie</i> M. Sébastien Jandrain, chargé de mission au FEREF (FEDEMAR)
	10h30 <u>PAUSE CAFE</u>
	11h00 <i>Retour d'expériences en Bourgogne, Franche-Comté</i> M. Pierre Durllet, Parc naturel régional du Haut-Jura
	11h20 <i>La charte forestière de territoire : un outil français pour la mise en place d'actions de protection des cours d'eau en forêt</i> Mme Carole Zakin, Parc naturel régional du Massif des Bauges/Fédération des Parcs naturels régionaux de France
	11h40 <i>Questions-réponses</i> <i>Tirage au sort des lots</i>
	12h00 <u>REPAS DE MIDI (offert)</u>
	13h30 <i>Démonstrations et/ou visites de terrain</i>

Prix à gagner !

Une organisation des Contrats de Rivière
Amblève, Attert, Haute-Sûre, Lesse, Ourthe et
Semois-Chiers
avec la participation de la Direction des Cours
d'Eau Non Navigables (SPW-DGO3-DCENN).

Renseignements et inscriptions
(avant le 18 novembre 2011)
Contrat de Rivière Lesse
Tél. : 084/222.665
Courriel : crlesse@skynet.be



Photos prises à l'occasion de l'inventaire de terrain sur les Communes de Neufchâteau et Messancy.